



Communiqué – Pour diffusion immédiate

## La MRC d’Abitibi-Ouest est satisfaite de la réouverture prochaine du centre de natalité

**La Sarre, jeudi le 28 mars 2019** – Suite à la rencontre tenue le 21 mars dernier, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, annonce aujourd’hui que la reprise des services en obstétrique-natalité au Centre hospitalier de La Sarre aura lieu le 14 avril prochain.

Le préfet ainsi que les élus tiennent à saluer l’intervention de la ministre qui a mis en place des mesures exceptionnelles se traduisant par 10 infirmières mobilisées en Abitibi-Ouest. Cette intervention met fin à la mise en place d’un plan de contingence.

*«Je suis très heureux de l’arrivée de dix infirmières ce qui permettra la réouverture prochaine du centre de natalité. Jamais, dans nos échanges avec la ministre, il n’a été question d’affaiblir nos services de proximité déjà en place. Les élus n’auraient jamais toléré une telle baisse de service pour la population. Bien sûr nous aurions aimé une réouverture encore plus rapide, mais je comprends qu’il y ait plusieurs impondérables. Aussi, nous allons poursuivre nos démarches directement avec la ministre puisque, pour nous élus, elle détient la clé d’une réouverture encore plus rapide du centre de natalité»,* affirme monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d’Abitibi-Ouest.

### **Un canal de communication quotidien avec le cabinet de la ministre de la Santé**

Depuis la rencontre à Québec, le 21 mars dernier, entre les élus, la ministre de la Santé et son cabinet, un canal de discussion quotidien a été créé afin de rétablir, dans les meilleurs délais, le service en obstétrique-natalité.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beauregard

Conseiller en communication

MRC d’Abitibi-Ouest

819-339-5671 poste 240